



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

PRÉSENTATION MON ESPACE SANTÉ

Avril 2022

mon
ESPACE
SANTÉ

17/06/2022

CONTEXTE

Depuis 2019, une **feuille de route du numérique en santé** définit les grands axes de développement du numérique dans notre système de soin.

Une de ses mesures phares est **l'ouverture d'ici 2022, d'un espace numérique de santé** pour chaque usager lui permettant de gérer ses données pour être mieux soigné : **Mon espace santé**.

En repositionnant l'usager comme le premier concerné par ses données médicales, cet espace participe à donner les moyens au patient d'être véritablement **acteur de sa santé**.

Ces mesures ont été prises en **concertation avec les citoyens** dans le cadre d'une démarche de concertation continue, par le biais d'ateliers citoyens et la mise en œuvre d'un comité citoyen fin 2021.

Afin d'assurer que le service puisse profiter à toutes et à tous, un **important chantier dédié à l'inclusion numérique** des personnes les plus éloignées accompagne le déploiement de Mon espace santé.

POURQUOI MON ESPACE SANTÉ ?



Mon espace santé s'adresse à **tout usager** du système de santé français et **le rend acteur de sa santé**



C'est un **espace de confiance** personnel, pour stocker **ses données de santé** et les partager avec des professionnels de santé ou des **services de santé référencés par la puissance publique**



Il **simplifie le parcours santé** de l'utilisateur tout au long de sa vie



Mon espace santé va **sécuriser** la gestion des données de santé des citoyens

DU DMP A MON ESPACE SANTE

1/ Documents de santé (« coffre-fort ») :

Consultation et alimentation des **documents** par l'usager et ses PS (Volet de Synthèse Médicale, ordonnances, Compte Rendus d'hospitalisation, résultats biologiques...). Cette brique s'appuie sur l'actuel **DMP** dont l'historique est repris pour les anciens utilisateurs. Consultable par les professionnels de santé selon les autorisations habituelles.

2/ Profil médical : Alimentation par l'usager de son **profil médical** : antécédents médicaux, vaccinations, allergies, mesures de santé. Partageable avec les PS via la synthèse éditée par l'usager

Agrégations des évènements liés au parcours de soin de l'usager via un agenda

DMP enrichi de fonctionnalités



Réception en toute sécurité des informations personnelles en provenance des professionnels de santé de l'usager via un service de **messagerie sécurisée** de santé

Accès à des applications de santé labellisées par l'état via un « store » santé (portails patients, applications et objets connectés référencés)

UNE CRÉATION PAR DÉFAUT POUR TOUS LES CITOYENS

La loi OTSS de juillet 2019 prévoit la création de Mon espace santé par défaut, sauf opposition de la personne, c'est l'opt-out.

L'Opt-Out est un process de création de masse automatique des profils, sauf opposition.



Toutes les personnes rattachées à un régime d'assurance maladie français sont notifiées de l'arrivée de Mon espace santé



Un courrier (mail ou postal) fournit les modes d'opposition et d'accès au service



Si l'utilisateur active son accès, Mon espace santé est créé



Si l'utilisateur s'oppose, Mon espace santé ne sera pas créé

mon
ESPACE
SANTÉ

Au bout de 6 semaines après l'envoi du courrier, si l'utilisateur ne s'est pas connecté ni opposé, **Mon espace santé est automatiquement créé.**

Un professionnel peut écrire au patient via sa messagerie sécurisée de santé ou alimenter le DMP de la personne.

VIDEO DE DEMONSTRATION

mon
ESPACE
SANTÉ



[Lien de la vidéo](#)

POURQUOI UTILISER MON ESPACE SANTÉ ?

➔ Je stocke, je ne perds plus mes documents et je les partage facilement

« ne perdez plus vos ordonnances et vos résultats d'examen, stockez-les en toute sécurité sur Mon espace santé ! »

Mon espace santé stocke mes données de santé de manière sécurisée et j'y ai accès à tout instant. Plus besoin de s'inquiéter de la perte de mes documents de santé.

Exemple : En rendez-vous avec mon PS, si j'ai oublié mon compte-rendu d'analyse, je peux lui partager le document enregistré dans Mon espace santé. Cette fonction est également très utile si je change de médecin !

➔ Je reçois des documents par mon médecin, l'hôpital, mon laboratoire d'analyse, et les acteurs engagés dans le suivi de ma santé

Les acteurs impliqués dans le suivi de ma santé ont la possibilité de me transférer des documents via Mon espace santé.

Exemple : Après une consultation mon médecin pourra m'envoyer mon ordonnance par messagerie ainsi que toute documentation utile concernant une pathologie, etc.

Mon professionnel de santé peut échanger avec moi et je peux lui répondre

UNE FOIS QUE MON ESPACE SANTÉ EST CRÉÉ



Les professionnels de santé vont pouvoir y déposer des documents (comptes-rendus de biologie, VSM, radios, etc.) via leur logiciel métier ou le site [dmp.fr](https://www.dmp.fr)

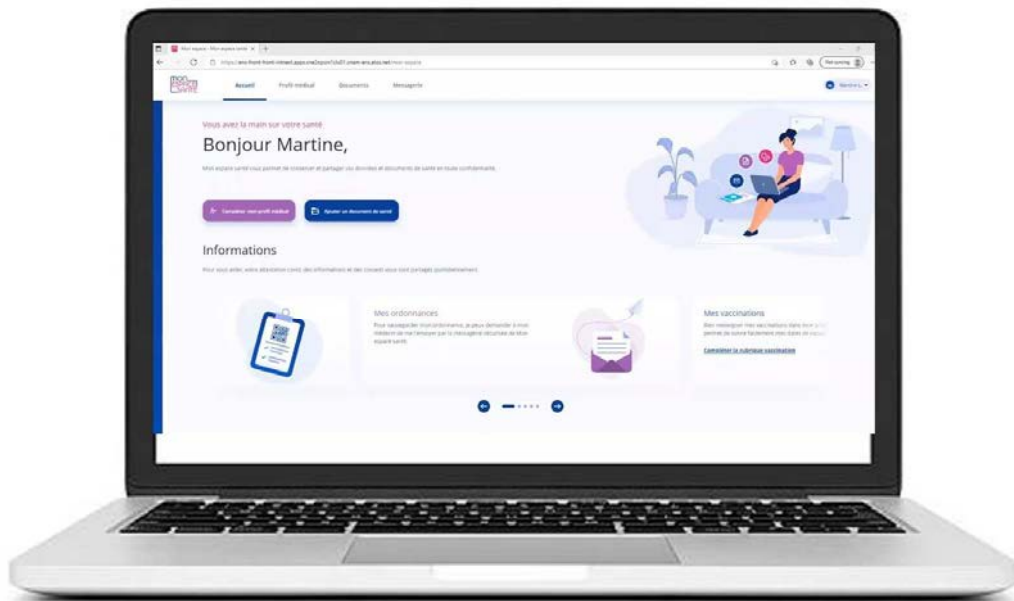


Les professionnels de santé vont pouvoir consulter les documents via leur logiciel ou le site [dmp.fr](https://www.dmp.fr), si l'utilisateur leur donne son consentement, y compris en cas d'urgence, selon la matrice d'habilitation DMP : <https://www.dmp.fr/matrice-habilitation>



L'Assurance maladie va pouvoir y déposer des documents (historique des soins, attestation vaccinale Covid-19)

UNE FOIS QUE L'USAGER A ACTIVÉ MON ESPACE SANTÉ



L'utilisateur va pouvoir compléter son profil médical



L'utilisateur va recevoir des messages de ses professionnels de santé* et pouvoir y répondre



L'utilisateur va pouvoir ajouter des documents



L'utilisateur va recevoir des documents de ses professionnels de santé et de l'Assurance maladie **



L'utilisateur pourra masquer certains documents aux professionnels de santé, ou bloquer certains professionnels de santé pour leur interdire l'accès à Mon espace santé

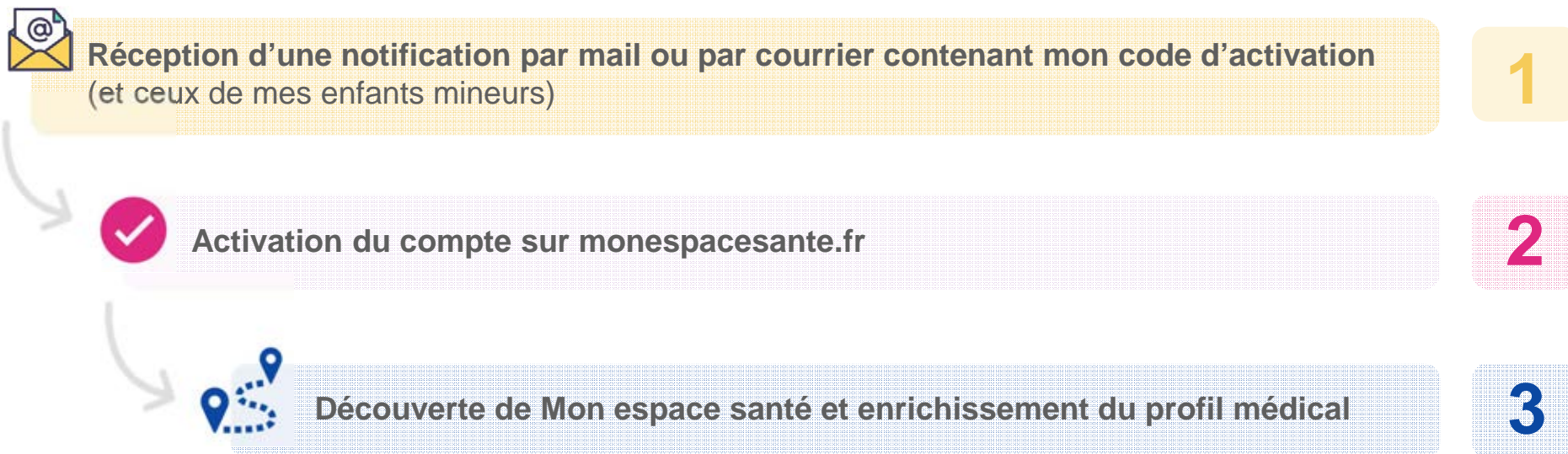
* L'utilisateur recevra une notification sur l'adresse mail renseignée dans Mon espace santé

** L'utilisateur recevra une notification sur l'adresse mail renseignée dans Mon espace santé

que son profil soit activé ou non / si adresse mail inconnue, il recevra un courrier postal une fois par an (en cours de construction)

CONCRÈTEMENT, COMMENT SE PASSE L'ACTIVATION ?

Pour activer Mon espace santé, je suis invité à suivre plusieurs étapes :



N. B. L'utilisateur peut choisir de s'opposer à l'activation de son espace santé dès l'étape 2.

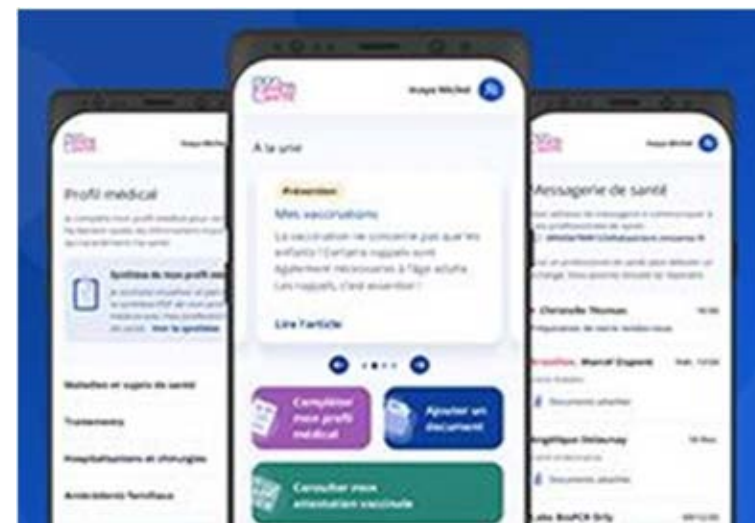
CONCRÈTEMENT, COMMENT SE PASSE L'ACTIVATION ?

Pour activer Mon espace santé depuis l'application mobile :



L'application **Mon espace santé** est en téléchargement gratuit sur l'App Store et Google Play.

Comparée au site Internet **monespacesante.fr**, elle permet en plus un ajout de document facilité, avec la possibilité de prendre une photo du document avec son smartphone et de l'intégrer directement dans l'application.



CONCRÈTEMENT, COMMENT SE PASSE L'ACTIVATION ?

ET SI JE RENCONTRE LA MOINDRE DIFFICULTÉ DANS LE PARCOURS ?

Si l'utilisateur rencontre un problème au moment de l'activation de son compte, il peut contacter le support utilisateur.

Les agents sauront identifier le problème et répondre aux questions de la personne.

Ils peuvent également remonter les problèmes les plus fréquents à l'équipe en charge du produit pour améliorer le service.

3422

**Service gratuit
+ prix appel**

**8h30-17h30
Lundi au vendredi**

LE PROFIL MÉDICAL

Le profil médical de Mon espace santé permet à l'utilisateur de **prendre en main sa santé** en ajoutant des éléments sur sa situation médicale afin de conserver la mémoire de sa santé et de simplifier les échanges avec ses professionnels de santé.

Ces informations sont particulièrement utiles en cas d'urgence ou dans le cadre de la préparation d'une hospitalisation.

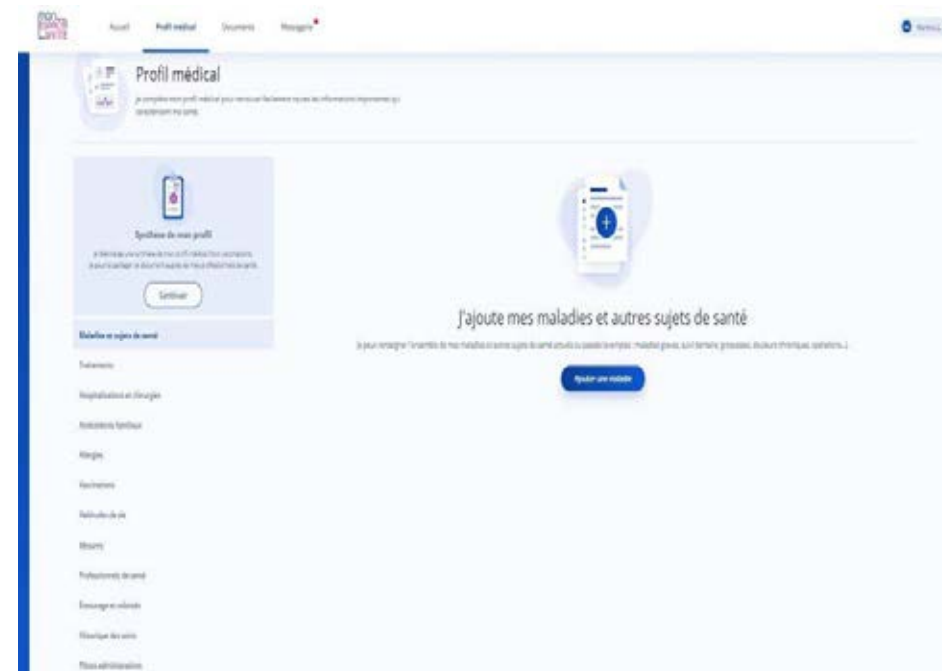
The screenshot displays the 'Mon espace santé' interface. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Profil Médical', 'Documents', and 'Messages'. The main header area includes the text 'Vous avez la main sur votre santé' and 'Bonjour Inaya,'. Below this, there are two buttons: 'Compléter mon profil médical' and 'Ajouter un document de santé'. The 'Informations' section contains three cards: 'Gérer mes ordonnances', 'Rendez-vous médical', and 'Mes documents de santé'. The 'Mes documents de santé' section features a table with the following data:

NOM	DATE	Ajouté par	CATÉGORIE
Prescription soins infirmiers	16/04/2021	Anciane Kati...	Ordonnances et soins
CX_chirurgie genou droit - Inaya Michel	15/03/2021	Patrice Arjos	Comptes rendus
Radiologie Inaya Michel_genou droit_20210311	15/03/2021	Halima Dial...	Radiu Echo, scanner, RM...
Ordonnance radiu genou droit	03/02/2021	Anciane Kati...	Ordonnances et soins
Résultats AnalytesMed Inaya Michel	27/01/2021	Hun Nguyen	Résultats de biologie

LE PROFIL MÉDICAL

Le profil médical est constitué de 12 rubriques

- ▶ Maladies et sujets de santé
- ▶ Traitements
- ▶ Hospitalisations et chirurgies
- ▶ Antécédents familiaux
- ▶ Allergies
- ▶ Vaccinations
- ▶ Habitudes de vie
- ▶ Mesures : poids, taille, IMC, tour de taille, nombre de pas, fréquence cardiaque
- ▶ Professionnels de santé
- ▶ Entourage et volontés
- ▶ Historique des soins
- ▶ Pièces administratives



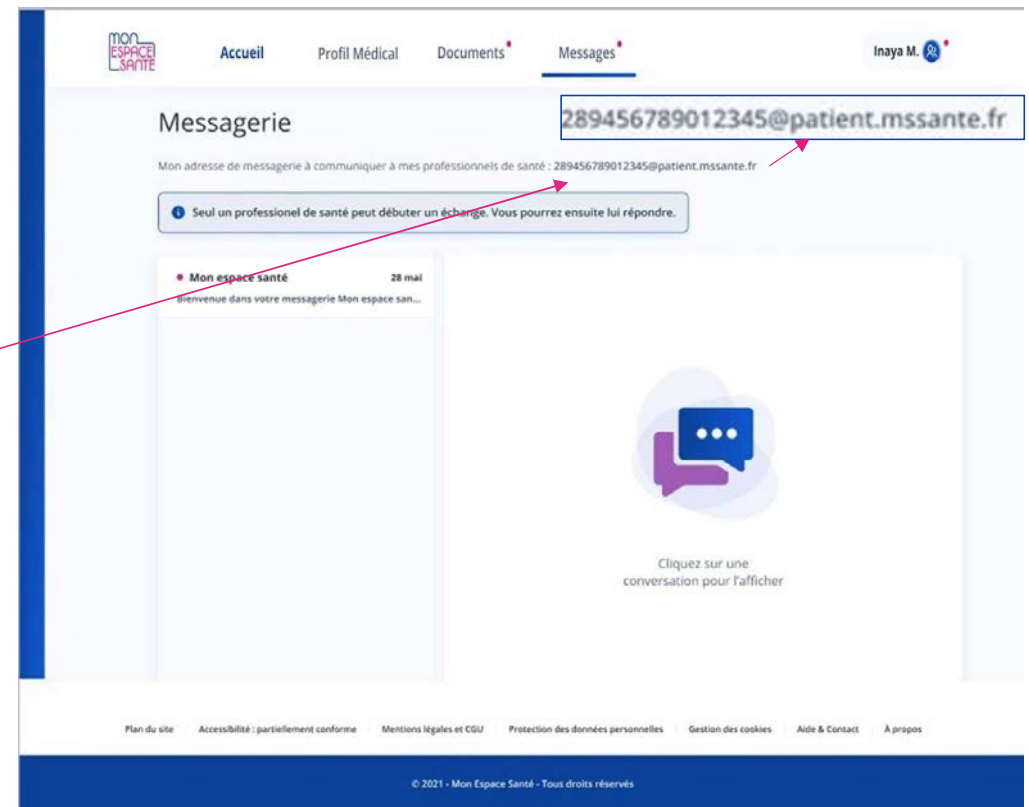
LA MESSAGERIE, UN ESPACE DE COMMUNICATION ET D'ÉCHANGE SÉCURISÉ

À la création de Mon espace santé, tout usager disposera une adresse de messagerie sécurisée MSSanté.

À noter : cette adresse ne permet pas d'échanger des messages avec des adresses mail personnelles classiques, car elles ne sont pas suffisamment sécurisées pour échanger des données de santé.

La Messagerie Sécurisée de Santé est utilisée pour envoyer et recevoir des données de santé.

Elle s'inscrit dans un « espace de confiance » respectant des normes de sécurité spécifiques aux échanges de données de santé. Les professionnels et établissements de santé utilisent cette messagerie pour échanger les données des patients entre eux. Avec Mon espace ils échangent dans les mêmes conditions de sécurité avec leurs patients.



LA GESTION DES DROITS D'ACCÈS PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Autoriser ou bloquer un professionnel de santé



L'accès des professionnels de santé est paramétrable par l'utilisateur. Afin de se connecter au profil Mon espace santé de l'utilisateur, le professionnel de santé doit avoir son consentement. L'utilisateur peut donc bloquer ou débloquer un professionnel de santé en particulier.

Masquer ou démasquer un document



L'utilisateur peut définir la confidentialité de chaque document. Le document peut être masqué aux professionnels de santé (sauf son médecin administrateur défini par l'utilisateur dans son profil Mon espace santé et le professionnel de santé qui l'a déposé).

Accéder à l'historique d'activité



L'utilisateur peut accéder à l'ensemble des connexions et actions des professionnels de santé en consultant son historique d'activité. Dans le cas d'un accès suspicieux, cela pourra amener à un blocage de l'accès du professionnel de santé.

ACCÈS À MON ESPACE SANTÉ EN SITUATION D'URGENCE

Deux modes d'accès sont prévus pour les situations d'urgence, à condition que le patient ne s'y soit pas opposé

1 Un accès SAMU-Centre 15

Le médecin régulateur peut accéder aux documents d'un patient pour lequel il reçoit un appel. Le médecin régulateur n'a pas à justifier le motif de son accès.

2 Un accès en mode « bris de glace »

Tout professionnel de santé peut consulter les documents d'un patient dont l'état comporte un risque immédiat pour sa santé, sauf si ce patient en a bloqué l'accès.

Le professionnel de santé renseigne le nom du patient, son prénom, sa date de naissance et la justification de l'accès.

LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

Sécurité du produit

Les données de Mon espace santé sont **hébergées en France**. Le système de sécurisation des données de santé conservées dans Mon espace santé s'appuie sur un ensemble de garanties techniques :

- la conception et l'hébergement en environnement certifié **Hébergeurs de Données de Santé (HDS)** ;
- l'accompagnement par **l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI)** ;
- l'homologation du produit Mon espace santé au **Référentiel Général de Sécurité (RGS)**.



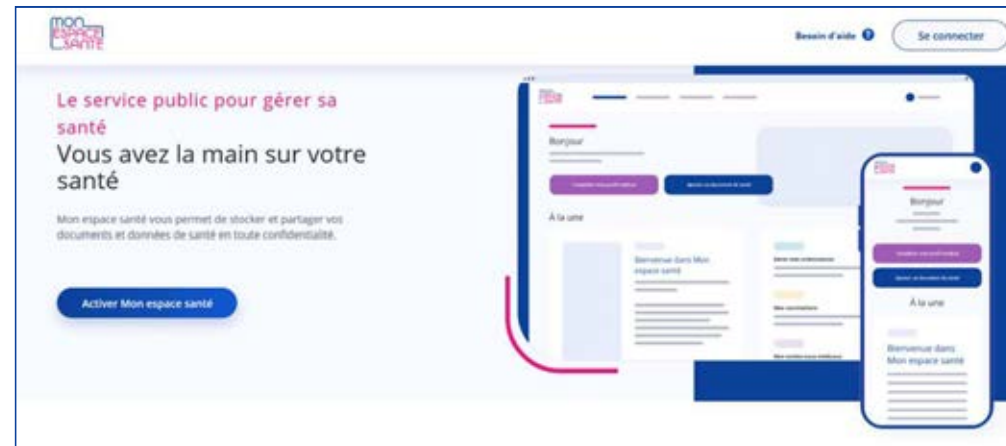
Sécurité de l'accès usager

- Vérification de **3 données d'identification personnelles** pour activer Mon espace santé (code provisoire, numéro de sécurité sociale, numéro de série de la carte Vitale)
- Besoin d'un **code d'accès unique** à chaque connexion en plus de la saisie de l'identifiant et du mot de passe

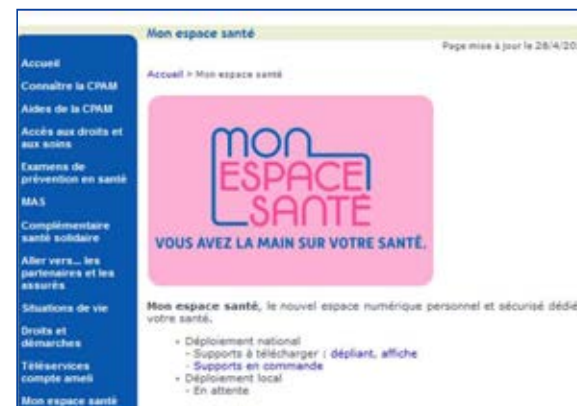
The screenshot shows the login page for 'Mon espace santé'. It features two main steps: 1. 'Je m'identifie' with input fields for 'Mon identifiant' and 'Mon mot de passe', and a 'Mot de passe oublié?' link. 2. 'Je choisis le mode de réception de mon code d'accès' with radio buttons for 'Par e-mail' (selected) and 'Par SMS', and a 'Continuer' button.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

[Le site : monespacesante.fr](https://monespacesante.fr)



[Le site partenaires CPAM17](#)



... POUR EN SAVOIR PLUS

Pour une présentation auprès des partenaires du 17: [formulaire de contact](#) pour prise de rendez-vous en ligne



Nous contacter Page mise à jour le 28/4/2022

Accueil > Nous contacter > Nous contacter (contact habituel)

Votre email* :

Objet* :

Message* :

Accueil
Connaître la CPAM
Aides de la CPAM
Accès aux droits et aux soins
Examens de prévention en santé
MAS
Complémentaire santé solidaire
Aller vers les

MERCI POUR VOTRE ATTENTION.

N'HÉSITEZ PAS À POSER VOS QUESTIONS